

Lorsqu'un ESMS propose plusieurs modes de prise en charge et qu'en parallèle, un usager bénéficie d'une orientation MDPH/MDA valide sur plusieurs de ces mêmes modes d'accueil, ViaTrajectoire permet de spécifier l'état d'avancement de l'accompagnement pour chacun.

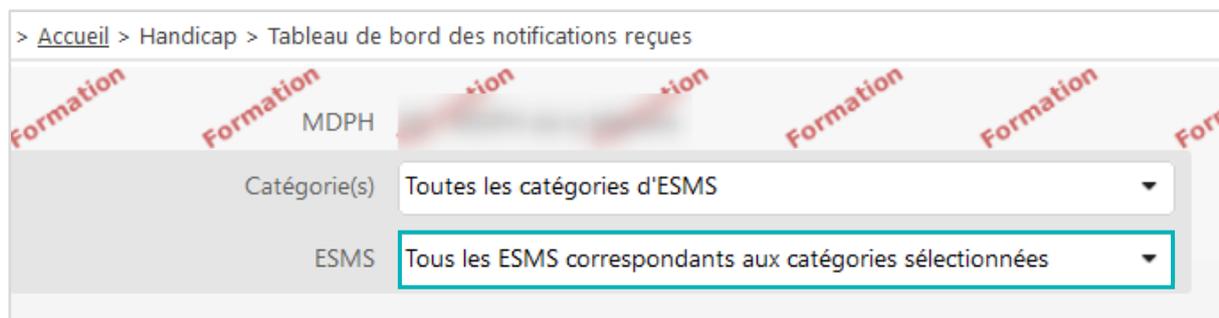
Cette fiche pratique vous indique comment ajouter un nouvel accompagnement.

1 Accéder aux notifications reçues

Dans le menu **Handicap**, sélectionnez **Gérer les notifications reçues**



Si vous possédez des habilitations sur plusieurs **ESMS**, sélectionnez l'**ESMS** pour lequel vous souhaitez consulter les décisions d'orientation.



2 Ajouter un nouvel accompagnement

Ouvrez le dossier de l'utilisateur dont une réponse a déjà été apportée par l'ESMS (mise en liste d'attente, usager entré, etc.)



Après avoir ouvert la notification concernée, cliquez sur **Sélectionner une action** et **Ajouter un nouvel accompagnement**.



Une nouvelle fenêtre s'affiche, permettant de préciser :

- 1 **Le Statut du nouvel accompagnement** (liste d'attente, période d'essai, usager entré) ;
- 2 **L'Unité** concernée ;
- 3 **La Date** du changement ;
- 4 Un **Commentaire**

3 Consulter l'état d'avancement des notifications

Dans le tableau de bord, en cliquant sur la notification concernée, vous accédez au statut de l'ensemble des accompagnements de l'utilisateur sur vos unités.

Un menu **Changer le statut** vous permet d'actualiser l'avancement de l'accompagnement par unité.



L'utilisateur ayant deux accompagnements différents sur un même ESMS s'affichera deux fois dans le tableau de bord de l'ESMS (par exemple, dans l'onglet « **liste d'attente** » et dans l'onglet « **usager entré** »).